

MUSCULATION - FITNESS

TARIFS SAISON 2019 - 2020

en EURO

Tarifs valables pour une saison sportive: du 1er septembre 2019 jusqu'au 31 août 2020

LOISIRS Individuel						
	Cotisation Statutaire	Licence Fédérale	Licence Fed ASPTT	P.O.A.S. Section	TOTAL	
L'année / 12 mois	20,0	18,0	3,0	184,0	225,0	L'année / 12 mois
Le semestre / 6 mois	20,0	18,0	3,0	109,0	150,0	Le semestre / 6 mois
Le trimestre	20,0	18,0	3,0	59,0	100,0	Le trimestre
Adhérents autres sections / l'année		18,0		157,0	175,0	Adhérents autres sections / l'année
Sportifs inscrits sur Liste Haut-Niveau	20,0	18,0	2,0	135,0	175,0	Sportifs inscrits sur Liste Haut-Niveau

LOISIRS Couple + Famille						
	Cotisation Statutaire	Licence Fédérale	Licence Fed ASPTT	P.O.A.S. Section	TOTAL	
Couple/DUO (même adresse) l'année par personne	20,0	18,0	2,0	170,0	210,0	Couple/DUO (même adresse) l'année par personne

uniquement COURS COLLECTIFS FITNESS						
	Cotisation Statutaire	Licence Fédérale	Licence Fed ASPTT	P.O.A.S. Section	TOTAL	
COURS CO hormis BODYTAEKWONDO l'année par personne	20,0	18,0	2,0	135,0	175,0	COURS CO hormis BODYTAEKWONDO l'année par personne
COURS CO + BODYTAEKWONDO l'année par personne	20,0	18,0	2,0	195,0	235,0	COURS CO + BODYTAEKWONDO l'année par personne
uniquement Cours BODYTAEKWONDO l'année par personne	20,0		17,0	83,0	120,0	uniquement Cours BODYTAEKWONDO l'année par personne

Les adhésions de type loisirs donnent accès à tout à l'activité musculation et cours collectifs.

Licences et Cotisation statutaire ne sont perçues qu'une seule fois par saison sportive.

La licence/assurance FFHM est valable du 1er septembre 2019 au 31 août 2020.

Un certificat médical d'aptitude est exigé à l'inscription pour la délivrance des licences / assurance.

Payements échelonnés possible, pour le semestre et l'année:

- uniquement par chèques, tous les chèques sont à déposer avec le bulletin d'inscription;
- le premier avec un minimum de 75 euros est encaissable immédiatement;
- le(s) suivant(s) de 75 euros à trente jours d'intervalle pour un payement en 2 x du semestre ou en 3 x à l'année

REMARQUES

pas de frais d'inscription en supplément des tarifs mentionnés ci-dessus
pas de système de prélèvements mensuels.